



les  
ECHOS  
de

# MOLLKIRCH

Bulletin d'information municipal n°73

FEVRIER 2025



# LE MOT DU MAIRE

## MAIRIE

3 rue du Guirbaden  
67190 MOLLKIRCH  
03 88 50 00 53

 [contact@mollkirch.fr](mailto:contact@mollkirch.fr)

 [www.mollkirch.fr](http://www.mollkirch.fr)



LUNDI 8h30 - 11h30  
MERCREDI 8h30 - 12h00  
VENDREDI 8h30 - 13h30 14h - 17h

## BIBLIOTHEQUE

03 88 49 04 33

 [bibliotheque@mollkirch.fr](mailto:bibliotheque@mollkirch.fr)

 [www.bibliotheque-mollkirch.fr](http://www.bibliotheque-mollkirch.fr)



LUNDI 8h00 - 10h00  
(scolaires)  
MERCREDI 15h30 - 18h00  
SAMEDI 10h00 - 12h00

## SELECT'OM

Collecte ordures ménagères : **mardi**  
Collecte sélective : **1er vendredi du mois**

Déchetterie de Muhlbach-sur-Bruche  
**Mardi**

Hiver : 13h30-17h  
Été : 13h30-19h

**Jeudi et Samedi**

Hiver : 9h-12h et 14h-17h  
Été : 8h30-12h et 14h-17h30

Édité par la commune de MOLLKIRCH  
Directeur de publication : le Maire, Mario TROESTLER  
Impression : Imprimerie Kocher, Rosheim  
Comité de rédaction : Commission Communication  
Dépôt légal : février 2025

Photo couverture :



### PRÉPARER L'AVENIR

Chères Mollkirchoises et chers Mollkirchois,

Laissez-moi tout d'abord, au nom des adjoints, des conseillers, du personnel communal et en mon nom propre, vous souhaiter la plus belle et la plus heureuse année 2025 qui soit, pour vous, vos proches, tous ceux qui vous entourent.

Qu'elle nous comble de joie, nous accorde la santé, nous donne la lucidité de jouir de tous les petits bonheurs du quotidien et nous inonde d'optimisme.

Nous en avons bien besoin au regard de notre environnement national et international chaque fois que nous lisons les journaux et écoutons les informations.

Je ne m'appesantirai pas dessus, n'ayant nulle prétention ni compétence pour partager un quelconque avis ou solution.

Cependant, notre action qui n'est que locale, est néanmoins souvent dictée par des contraintes extérieures (plan Vigipirate, adaptation au réchauffement climatique, contraintes budgétaires, tensions sociétales...).

Ensemble, avec nos conseillers et adjoints, nous travaillons avec ces contraintes au bien-être et à l'épanouissement des Mollkirchois, avec les moyens d'une petite commune, en espérant toujours répondre aux attentes de l'intérêt général et aux besoins futurs.

Cette année pas de vœux de la municipalité à la salle des fêtes, mais le souhait de vous rencontrer plutôt ce printemps lors d'une nouvelle réunion publique, sous un format moins contraint, permettant un échange direct et convivial avec vous.

Cela nous donnera l'occasion de faire le point sur les différentes réalisations 2024 et les projets 2025.

2024 aura été une année soutenue en termes de travaux et d'investissements : voiries rue de la Gare et des Prés, voiries forestières, ravalement de l'église, aménagements au cimetière, des investissements importants mais moins visibles comme la sécurité informatique, l'achat d'une armoire anti-feu pour sécuriser les documents, de nouveaux logiciels etc...

Et bien sûr le démarrage au 1er juillet de la construction de notre ensemble scolaire-

périscolaire-bibliothèque.

2025 ne sera pas en reste avec la poursuite et l'achèvement de ce chantier emblématique fin de l'année 2025 - début 2026.

La réalisation de ce projet au long cours (13 ans déjà) entraînera des conséquences en cascades pour notre village.

En premier lieu la réalisation de la voirie rue du Kirchhoff, et du Gassenacker qui borde l'école, prévue en 2026.

Il nous faut cette année recruter le bureau d'étude pour planifier et structurer ce chantier.

Deuxième conséquence, c'est le transfert du périscolaire vers son nouveau bâtiment, libérant ainsi les locaux actuels.

Nous avons la volonté de les voir évoluer en micro-crèche, offrant ainsi la possibilité d'accueil des tout-petits (0-3 ans) pour les jeunes parents du village.

Des candidats pour la réalisation de ce projet se sont déjà manifestés.

La fermeture de l'école actuelle en 2026 sera la troisième conséquence.

Lors du Conseil Municipal du 11 Octobre 2024, nous avons voté à l'unanimité la vente du bâtiment à destination d'un projet que nous choisirons.

Sa transformation en logements de petites et moyennes surfaces à destination de primo-accédants, de jeunes couples, de nos jeunes, est notre souhait.

Nous avons déjà une première proposition dans ce sens et attendons une seconde dans les jours à venir.

Les offres sont toujours ouvertes.

Enfin, nous allons démarrer la réflexion sur l'évolution à moyen terme de la place de l'église-mairie-école-boulangerie qui deviendra, avec l'achèvement des travaux, notre centre de gravité communal. Du travail pour les années à venir.

2025 verra également le remplacement du pont de la Maglia ainsi que la mise en route du nouveau forage, et sous réserve d'obtention des subventions espérées, le raccordement de Laubenheim au Meyerhof par une liaison douce, (pédestre et cyclable) praticable tout au long de l'année, reliant

rue de la Source à la rue de la Forêt.

La mise en place d'un radar pédagogique à la Fischhutte devrait compléter le volet sécurisation des riverains et de leurs déplacements.

2025 ne sera pas trop longue pour la réalisation de ces travaux et projets.

S'il nous arrive parfois de baisser un peu les

bras face à l'évolution du monde, ce n'est jamais le cas pour notre commune.

*A glocklichs Nej's in alle.*

Votre Maire  
Mario TROESTLER

## DELIBERATIONS

*Lire l'intégralité des délibérations sur le site internet de la commune ou à la mairie*

### CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2024

**LE PROCÈS-VERBAL DU 25 JUILLET 2024 EST APPROUVÉ.**

#### ACHATS TERRAINS

Le Conseil Municipal décide d'acquérir la parcelle 228 section 2 au prix de 889,80 € et la parcelle 285 section 5 au prix de 930 €.

**APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2023 DU SELECT'OM** sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS** d'un montant de 230 €, après examen des bilans financiers des associations locales :

- L'Amicale des Retraités
- L'association Ze Hopla
- L'Amicale des Sapeurs-Pompiers
- La Chorale Ste Cécile
- Association Sauver le Guirbaden
- Les Tables d'Histoire de la Magel
- L'APEM

#### LONGUEUR VOIRIE COMMUNALE

Réactualisation de la longueur de voirie, celle-ci entrant dans le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

Après la mise en agglomération du Moulin et de la Fischhutte :

	Mètres
Rue de la Foret	631
Rue du Mollberg	564
<b>Rue du Moulin (+136)</b>	<b>613</b>
Rue du Meyerhof	428
Le Floessplatz	403
Rue des Châtaigniers	376

	Mètres
Rue des Prés	348
Chemin du Rebacker	275
Rue de la Gare	270
Rue de la Magel	245
Place de la Fontaine	233
Rue du Kohlplatz	205
Lotissement le Kloesterlé	178
Place de l'Eglise et Mairie	120
Rue des Champs	120
Rue de la Source	102
Rue du Rocher	86
Rue du Kloesterlé	60
La Maglia	50
Rue des Hérons	260
Rue du Kirchhof	181
Rue du Gassenacker	153
Rue du Hirtenmatten	163
<b>Route de la Fischhutte</b>	<b>462</b>
<b>Route de Grendelbruch</b>	<b>615</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7141</b>

#### PROJET DE VENTE DE L'ÉCOLE

##### 15 RUE DU MOLLBERG

Le Conseil Municipal décide d'approuver le déclassement du bâtiment du domaine public au domaine privé lorsque celui-ci n'aura plus de fonction d'école et approuve le projet de vente dudit bâtiment.

Le mot du maire	p. 2
Délibérations	p. 3
Police pluricommunale	p. 6
Ecole	p. 6
CCAS	p. 7
Entretien des berges	p. 8
Agri'Alim	p. 9
Les mares	p. 10
Les frelons	p. 11
Je taille mes haies	p. 11
Le radon	p. 12
Pompiers	p. 13
LPO	p. 14
Sauver le Guirbaden	p. 15
Concert solidaire	p. 16
CFC : Soirée des bénévoles	p. 17
Retour en images	p. 17
Amicale des retraités	p. 18
Ze Hopla'	p. 19
Les Tables d'Histoires	p. 20
Théâtre alsacien	p. 22
Vie paroissiale	p. 23
Travaux	p. 24

*chapelle—verger—nouvelle école/périsco/bib*

## Agenda

2 mars	Repas paroissial
5 avril	LOTO des Luschtige Waldnickel
17 mai	Festival La' Mi' Moll'
23 mai	Réunion publique
1 mars—15 mars—29 mars	Déchets verts
Retraités :	
3ème lundi du mois	Après-midi jeux
Chaque Jeudi	Pétanque
2ème lundi du mois	Réunion des Tables d'Histoire

## CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2024 (suite)

### DIVERS

- Présentation du rapport de la Communauté des Communes des Portes de Rosheim concernant les mesures effectuées sur le RADON.
- Monsieur le Maire remercie les personnes présentes lors de la cérémonie de la pose de la première pierre du projet école-périscolaire-bibliothèque le 8 octobre dernier.
- Présentation du rapport des contrôles de vitesse effectués par le radar pédagogique route de la Fischhutte.
- La zone d'activité du Fehrel n'a plus que 2 terrains disponibles.
- La pose d'enrobé rue de la Gare, rue des Prés ainsi que sur la partie haute du cimetière est achevée.
- Le nouveau forage est terminé, mais la mise en route sera effective après les procédures administratives.

• Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 5 décembre 2024.

• Un conseiller fait remarquer que les bacs de tri au lotissement du Klosterlé sont souvent pleins, des déchets sont donc déposés à côté des bacs.

• Un conseiller fait remarquer que le délai de 8 à 15 ans pour le projet de piste cyclable reliant la Gare de Heiligenberg/Mollkirch annoncé dans le rapport de la Communauté de Communes des Portes de Rosheim est extrêmement long.

Monsieur le Maire explique que ce délai est amené à être réduit, mais qu'il n'y aura pas d'évolution au cours de cette mandature et la municipalité est toujours à la recherche d'une solution pour permettre aux habitants du Kohlplatz de se rendre au village à pied ou à vélo en toute sécurité.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2024

**LE PV DU CONSEIL DU 11 OCTOBRE 2024 EST APPROUVÉ.**

### TARIFS COMMUNAUX

Instauration d'un tarif de location de la salle des fêtes pour les obsèques à 75 € la demi-journée.

<b>Secrétariat</b>	
Photocopie A4 - recto	0.20 €
Photocopie A3 - recto	0.40 €
Photocopie A4 - recto-verso	0.40 €
Photocopie couleurs	+0.10 €
<b>Salle des fêtes</b>	
Contribuable de la Commune	230.00 €
NON contribuable de la commune	800.00 €
Obsèques (contribuable)	75.00 €
Taux horaire (associations)	2.30 €
Caution	500.00 €
Forfait nettoyage	200.00 €
Forfait électri. du 01/10 au 01/04	70.00 €
Indem.. dégradations : < à 0,5 m <sup>2</sup>	50.00 €
Surface entre 0,5 m <sup>2</sup> et 1 m <sup>2</sup>	100.00 €
Surface entre 1 m <sup>2</sup> et 2 m <sup>2</sup>	200.00 €
Surface > à 2 m <sup>2</sup>	Devis
Télécommande vidéo	100.00 €
Location sono/vidéoprojecteur	20.00 €
Télécommande vidéoprojecteur	
Location / remplacement vaisselle et mobilier encaissés par le Comité des Fêtes	

<b>Poubelles</b>		
240 l.	63.00 €	
120 l.	53.00 €	
770 l.	320.00 €	
Couvercle 240 l.	15.00 €	
Couvercle 120 l.	13.00 €	
<b>Concessions cimetière</b>		
	Nouvelle	Renouv.
Tombe simple (2m <sup>2</sup> ) 15 ans	80.00 €	80.00 €
Tombe simple (2m <sup>2</sup> ) 30 ans	200.00 €	200.00 €
Tombe double (4m <sup>2</sup> ) 15 ans	160.00 €	160.00 €
Tombe double (4m <sup>2</sup> ) 30 ans	400.00 €	400.00 €
Case columbarium 15 ans	600.00 €	160.00 €
Case columbarium 30 ans	1 400.00 €	400.00 €
<b>Bibliothèque</b>		
Indem. retard par semaine	1.00 €	
Impression 1 page NB	0.20 €	
Impression NB suivantes	0.15 €	
Impression 1 page couleur	0.50 €	
Carte lecteur perdue	2.00 €	
Caution résident saisonnier	30.00 €	

### ADHÉSION POLICE PLURI COMMUNALE

Approbation de la convention de partenariat entre la commune de Mollkirch et la ville de Rosheim qui mettra à disposition deux agents de police municipale à raison de 2h30 par semaine.

La commune de Mollkirch participera aux frais de fonctionnement qui incluent les frais de personnel, frais d'équipement et autres frais d'investissement et de fonctionnement.

## DÉCISIONS MODIFICATIVES BUDGÉTAIRE

### Fonctionnement

Dépenses	
Opération	Montant
Énergie — Électricité	-7 000,00
Impôts,taxes&vers.assi.sur rémuné (autres)	1 000,00
Personnel titulaire	3 000,00
Personnel non titulaire	3 000,00
<b>Total dépenses :</b>	<b>0,00</b>

### Investissement

Dépenses	
Opération	Montant
Emprunts en euros	4 000,00
Immobilisations corporelles en cours	-4 000,00
<b>Total dépenses :</b>	<b>0,00</b>

### Investissement

Dépenses		Recettes	
Opération	Montant	Opération	Montant
Communes membres du GFP	38 813,00	Communes membres du GFP	38813,00
Dotation de soutien à l'investissement local	6 000,00	Dotation de soutien à l'investissement local	6 000,00
Immobilisations corporelles en cours	38 400,00	Frais d'études, rech. & dév. & frais d'insertion	38 400,00
<b>Total dépenses :</b>	<b>83 213,00</b>	<b>Total recettes :</b>	<b>83 213,00</b>

## CHASSE — RÉGULARISATION BALDY ET SIAT

### Location :

- à Monsieur Jacques Baldy, pour la période du 2 février 2024 au 1<sup>er</sup> février 2033, les terrains sis aux lieudits Griesmatten, Schuboss, Graffenmatt, d'une superficie de 5 hectares moyennant un loyer annuel de 133 €.
- au Groupement Forestier du Floessplatz représenté par monsieur Paul Siat, pour la période du 2 février 2024 au 1<sup>er</sup> février 2033, l'enclave du Floessplatz sise au lieudit Schaeferlochmatt, d'une superficie de 10 hectares moyennant un loyer annuel de 266 €.

## DIVERS

### Travaux école/périscolaire/bibliothèque.

- La dalle de béton du haut sera coulée à partir du 06.12.24 et les travaux de gros œuvre seront terminés d'ici Noël.
- L'appel d'offre des fenêtres est à priori fructueux avec 1 offre qui doit être vérifiée par le bureau d'étude.

### Ordures ménagères

- Il y aura bientôt un retour concernant la collecte des BioDéchets, notamment les kilos collectés.
- Le planning de collecte est pour le moment temporaire et pourrait subir des modifications courant d'année 2025.

### CCAS

- Une distribution de Manneles aura lieu le 6 décembre, le matin à l'arrêt de bus pour les collégiens et lycéens, et à l'école de Mollkirch.
- Le repas des aînés réunira 43 personnes sur 90 invitations envoyées du CCAS.

### Horloge communale

Demande d'un conseiller sur la possibilité de couper l'horloge de l'église la nuit.

La question sera posée à l'entreprise Bodet qui en effectue la maintenance.

### Terrain de pétanque

Intervention d'un conseiller concernant le terrain de pétanque qui n'est plus accessible à la suite des travaux de l'école / périscolaire / bibliothèque. Monsieur le Maire indique qu'il est toujours accessible, mais fortement réduit le temps des travaux. Une réflexion est en cours pour le délocaliser. En attendant, le terrain à l'arrière de la salle des fêtes est disponible.

### Cérémonie des vœux

Il n'y en aura pas en 2025.

### Jumelage

Un concert aura lieu le 14.12.24 à Lug.

**Le prochain Conseil aura lieu le 30 janvier 2025.**

## Vous avez perdu vos clés, vos lunettes ?

Pensez à vous rendre sur la rubrique **OBJETS TROUVES** sur le site internet de la mairie

[www.mollkirch.fr](http://www.mollkirch.fr)

## ADHÉSION À LA POLICE PLURI COMMUNALE



Envisagée dès 2020, c'est lors du Conseil Municipal du 5 décembre 2024 que l'adhésion de notre commune a été actée lors d'un vote "à l'unanimité, -1 abstention" par les élus.

Nous rejoignons ainsi les communes de Rosheim, Rosenwiller, Griesheim près Molsheim, Bischoffsheim, Boersch, Ottrott et Grendelbruch.

La préservation de notre cadre de vie et la tranquillité de nos concitoyens ont dicté ce choix, ainsi que quelquefois, la faible disponibilité de notre gendarmerie pour intervenir sur des faits de la vie quotidienne.

L'action des agents basés à Rosheim entre dans le cadre de :

- Contrôles de vitesse.
- Respect du stationnement.
- Conflits de voisinage.
- Dépôts sauvages de déchets.
- Abandons de véhicules.
- Sécurité aux abords des écoles.
- Fourrière des animaux errants.

- Respect des arrêtés municipaux, notamment bruit et brûlage.
- Contrôle des constructions.
- Permis vélo et piétons pour les enfants.
- Opération tranquillité vacances.

A la lecture de cette liste non-exhaustive vous pouvez constater que bon nombre de ces missions trouvent leur pertinence dans notre commune.

Mais ce serait oublier en tout PREMIER lieu la mission de prévention et de sensibilisation avant la verbalisation.

La convention signée pour trois ans entre la commune et la ville de Rosheim, siège de cette police, devrait entrer en vigueur en février, dès le retour validé par la Préfecture.

Bien sûr cela représente un coût non-négligeable pour notre collectivité, entre 10 et 12 000 € par an, en fonction du volume horaire.

Dès sa mise en place nous vous indiquerons leurs coordonnées et les horaires pour les contacter.

## DISPARITION



Son arrivée il y a plus de 2 ans dans notre commune avait suscité de l'étonnement, de la surprise et un élan de sympathie.

Bien que...

Après avoir survécu à l'opération de la dernière chance, pratiquée par le professeur Cézary au niveau des cervicales suite à une brutale agression lors d'une nuit de Saint Sylvestre, notre amie Calmette a été enlevée !

Le groupe de recherche lancé à ses troussees n'a

pas réussi à la retrouver malgré tous les efforts déployés. Triste épilogue !

Aucune rançon n'a été demandée, coule-t-elle des jours heureux dans le salon d'un particulier en mal d'affection ?

Mystère !

Pas d'inquiétude, sa petite sœur va bientôt poser ses bagages à Mollkirch, équipée cette fois-ci de boulons antivol et d'une micro-balise.



## ECOLE

A l'école de Mollkirch, la période de Noël a été pleine de surprises !

Tout d'abord, l'organisation de notre marché de Noël en collaboration avec les créateurs du village et l'APEM, nous a permis de vendre les magnifiques bricolages des enfants et les couronnes de

de l'Avent.

Les bénéfices récoltés permettent de faire baisser le prix de notre prochaine classe de découverte (mars 2025).

Puis il y a eu la venue de Saint Nicolas dans



notre école pour la joie de tous les enfants. Nous lui avons chanté une chanson et il nous a distribué des mûnes, miam !

Dimanche 8 décembre, la chorale des enfants de l'école de Mollkirch a chanté lors de la fête des aînés du village, un moment plein d'émotions pour petits et grands !

A présent, la glissade dans la nouvelle année a commencé et toute l'école, petits et grands, vous souhaite une belle année 2025 !





### SAINT-NICOLAS

Comme à son habitude, le Saint Nicolas et son âne Bretzel sont venus rendre visite aux enfants de l'école de Mollkirch et leur ramener un mannele.

C'est avec plaisir, qu'il passe parmi nos têtes blondes car il est toujours accueilli avec des chansons et cette année des dessins qu'il a particulièrement appréciés.

Le matin du 6 décembre, ses lutins sont venus distribuer aux collégiens et lycéens de Mollkirch un mannele.

### FETE DES AINES



C'est un rendez-vous devenu habituel pour nos aînés, le 2ème week-end de décembre, ils se réunissent pour passer une journée ensemble. Ce 8 décembre a permis à une soixantaine de personnes de se retrouver, de discuter, de s'enquérir des nouvelles de l'un et de l'autre autour d'un repas offert par le CCAS de Mollkirch.

La journée a été ponctuée par le discours de M. le Maire qui a relaté les décisions du conseil de 1954, la chorale des enfants de l'école de Mollkirch accompagnés de leurs institutrices, l'arrivée du Père Noël avec ses colis de Noël.

Nous remercions les bénévoles du CCAS pour leur investissement et leur gentillesse.

Nous espérons vous voir et revoir l'année prochaine... belle année à vous.



## ENTRETIEN RÉGULIER D'UN COURS D'EAU PAR LE PROPRIÉTAIRE RIVERAIN

Les berges forment une zone de transition entre les milieux aquatiques et terrestres et relèvent de la propriété privée sur un cours d'eau non domanial, comme la Magel et la Bruche.

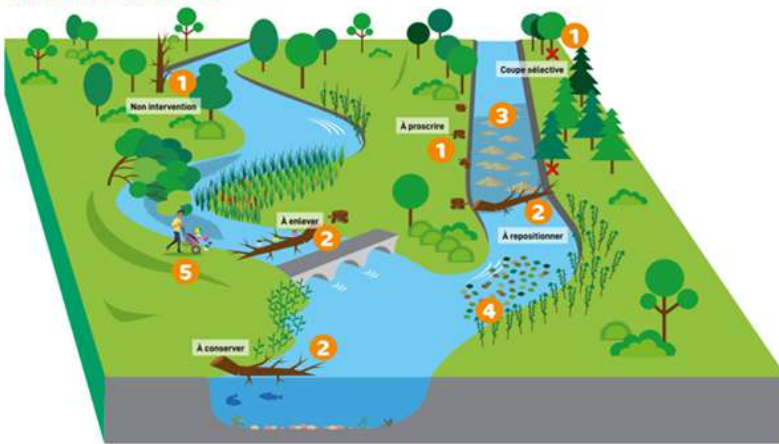
Il est rappelé (Art. L215-2 du Code de l'Environnement) que « si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents,

chacun d'eux a la propriété de la moitié du lit, suivant une ligne que l'on suppose tracée au milieu du cours d'eau ».

Le propriétaire riverain dispose d'un certain nombre de droits et de devoirs. En particulier, il doit assurer l'entretien régulier de son bien, c'est-à-dire :

DEVOIRS D'ENTRETIEN	OBJECTIFS DE L'ENTRETIEN RÉGULIER
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Maintenir le cours d'eau dans sa largeur et sa profondeur naturelle</b></li> </ul>	<p>Maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, permettre l'écoulement naturel des eaux et contribuer à son bon état écologique.</p> <p><i>Art.L215-14 du Code de l'Environnement</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Entretenir la rive par coupe sélective de la végétation arborée</b></li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Evacuer les embâcles et débris flottants ou non</b></li> </ul>	

L'ENTRETIEN RÉGULIER EST ASSURÉ PAR LE SEUL RECOURS À L'UNE OU L'AUTRE DES OPÉRATIONS SUIVANTES :



- 1 Coupe sélective, élagage y compris non intervention
- 2 Gestion sélective des embâcles selon les enjeux (Enlever, repositionner, supprimer)
- 3 Gestion des sédiments et non « curage généralisé »
- 4 Faucardage des végétaux aquatiques
- 5 **Les déchets verts sont à éviter aux abords des cours d'eau ils sont emportés et alimentent les embâcles**

Ces actions d'entretien sont à mener avec discernement et pendant la période opportune en tenant compte des enjeux environnementaux du cours d'eau.

Le SDEA Alsace-Moselle a publié une brochure d'information disponible en Mairie et sur son site internet.

Toute action qui ne relève pas de l'entretien régulier est à priori interdite ou soumise à réglementation spécifique (par exemple curage ou retrait de matériaux de la rivière).

Pour préserver l'état de la Bruche et de ses affluents, il est notamment interdit de :

ACTIVITE INTERDITE	REFERENCES REGLEMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>• rejeter des eaux usées ou produits polluants dans et aux abords des points d'eau, tels que les caniveaux, fossés et cours d'eau,</li> </ul>	<p>Article 29 du Règlement Sanitaire Départemental</p> <p>L212-6 et L432-2 du Code de l'Environnement</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• entreposer des déchets (y compris les déchets verts issus de la tonte, de la taille ...) et des matériaux divers (briques, béton et autres gravats) sur les berges et dans le champ d'inondation du cours d'eau</li> </ul>	<p>Article 90 du Règlement Sanitaire Départemental et</p> <p>L541-2 du Code de l'environnement</p>



ACTIVITE INTERDITE	REFERENCES REGLEMENTAIRES
<ul style="list-style-type: none"> <li>d'introduire des poissons non présents naturellement (espèces exotiques)</li> </ul>	L432-10 du Code de l'Environnement
<ul style="list-style-type: none"> <li>de traiter avec des produits phytosanitaires à moins de 5 m de tout point d'eau (distance indiquée sur chaque étiquette de produit selon leurs usages).</li> </ul>	Arrêté du 12 septembre 2006 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L253-1 du code rural et de la pêche maritime

Tous travaux ou installation en berge de cours d'eau nécessitent un accord préalable des services de la Police de l'eau. Elle est assurée par la

Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin du Bas-Rhin.

Police de l'Eau	Conseils techniques	
Direction Départementale des Territoires du Bas-Rhin du Bas-Rhin Service de l'Environnement et de la Gestion des Espaces <a href="http://www.bas-rhin.gouv.fr">www.bas-rhin.gouv.fr</a> Téléphone : 03 88 88 91 00	Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA) <a href="http://www.sdea.fr">www.sdea.fr</a> Jean-François STAERCK Technicien Rivières Téléphone : 03 88 19 29 19	Syndicat Mixte Bruche Mossig <a href="http://www.bassinversant-bruchemossig.fr">www.bassinversant-bruchemossig.fr</a> Frédéric SCHAEFFER Chargé de mission Milieux Aquatiques Téléphone : 03 88 49 13 15

## UNE SOIRÉE CONVIVIALE ET LUDIQUE POUR MIEUX COMPRENDRE LES ENJEUX DE NOTRE MODÈLE ALIMENTAIRE

Nous sommes de plus en plus nombreux à nous interroger sur le contenu de nos assiettes et sur leur impact, tant sur notre santé que sur la planète.

Mais, plutôt que d'assister à une longue conférence technique, parfois jugée trop complexe ou soporifique, un atelier collaboratif a été organisé en partenariat avec l'ADEME à l'Artisterie, le 29 novembre dernier.

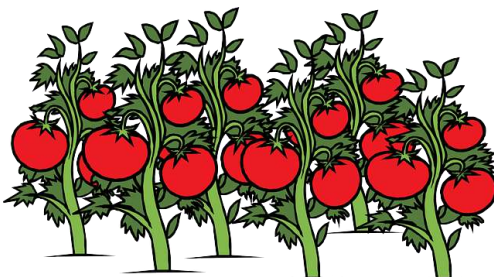
Une quinzaine de personnes venues des villages environnants se sont réunies pour participer à une Fresque Agri-Alim, un atelier interactif présenté sous forme de jeu. Deux équipes, accompagnées par deux animateurs, ont découvert à travers un jeu de cartes les liens de cause à effet qui caractérisent les problématiques de notre système agri-alimentaire. L'objectif : construire ensemble,

à l'aide de ces cartes, une immense fresque permettant non seulement une prise de conscience des enjeux mais aussi le partage et l'enrichissement des connaissances de chacun.

Si, une fois la fresque terminée, le constat pouvait sembler inquiétant, l'échange qui a suivi avait pour but de transformer ce diagnostic en une réflexion collective autour de pistes de solutions proposées par les participants.

En conclusion, chacun est reparti avec le sentiment d'avoir acquis une multitude d'informations, l'envie d'agir – individuellement ou collectivement – et l'enthousiasme de participer à une nouvelle fresque.

Une soirée chaleureuse, enrichissante et mobilisatrice pour un sujet essentiel !



## FRESQUE AGRI-ALIM

### A VENIR

Soirées ludiques accessibles à partir de 16 ans:

Fresque des jardins-forêts : 28 février de 18h45 à 22h à l'Artisterie (Mollkirch)

Fresque du climat : 28 mars et 30 mai 2025

Fresque de l'eau : 25 avril 2025

Fresque de la biodiversité : 27 juin 2025



## LES MARES : des trésors de biodiversité

Cette année, la commune de Mollkirch a pris part à la trame « bleue » du projet « Trame Verte et Bleue » portée par la Communauté de Communes des Portes de Rosheim (CCPR) et financée par l'Agence de l'Eau-Rhin Meuse. Son objectif ? Restaurer un réseau de mares sur l'ensemble du territoire de la CCPR. Mais pourquoi est-ce nécessaire ? L'histoire des mares est liée à celle de l'Homme. En effet, la plupart d'entre-elles ont été creusées et entretenues afin de répondre à des besoins en eau liés à diverses activités humaines (agriculture, abreuvement des animaux, activités sanitaires, chasse, pêche...). Celles-ci ont ensuite été progressivement délaissées au profit des systèmes de distribution d'eau courante. On estime qu'il reste actuellement 10 % des mares qui existaient sur le territoire national au début du XXème siècle. Bien que les mares soient en majorité artificielles et qu'elles représentent une

surface négligeable à l'échelle des territoires, elles constituent de véritables « hot spots » (points chauds) de biodiversité qui renferment une grande proportion d'espèces végétales ou animales protégées et actuellement en régression. Ces petits milieux de vie fourmillent en effet d'une intense activité et sont des sites de reproduction indispensables pour les amphibiens et les odonates (libellules et demoiselles). Une mare forestière suffisamment ensoleillée peut potentiellement accueillir plus de 200 espèces d'insectes aquatiques ! De plus, ces points d'eau attirent également cerfs, chevreuils, sangliers, oiseaux d'eau... etc. qui viennent s'y abreuver. Les mares (même temporaires) sont d'autant plus importantes que les espèces qu'elles abritent diffèrent de celles des autres milieux aquatiques comme les cours d'eau ou les lacs. De ce point de vue, elles n'ont aucun équivalent.



Mare créée au niveau du lieu-dit Guirbadener Wald



Triton alpestre (© Andreas Meyer)

### COMMENT PARTICIPER À SON ÉCHELLE ?

Vous souhaitez créer une mare chez vous et vous avez besoin de conseils, n'hésitez pas à contacter la CCPR au 06.80.25.05.43 ou à l'adresse [chargedemissions@ccp-r.fr](mailto:chargedemissions@ccp-r.fr).

Attention ! Une mare riche en espèces animales et végétales est une mare sans poissons. En effet, dans un environnement clos comme les mares, les poissons viendront rapidement à bout de toutes les autres espèces présentes !

### CRÉATION DE MARES À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES DE ROSHEIM

En 2023, une étude a été lancée par la CCPR en partenariat avec le SDEA, l'association BUFO et l'ONF pour identifier des secteurs communaux pertinents pour restaurer un maillage de zones humides sur le territoire. L'objectif est d'obtenir un réseau assez dense de mares qui permettent d'assurer les déplacements et la dispersion (donc la migration) des espèces. La distance de dispersion des individus est très variable selon l'espèce considérée (de quelques dizaines de mètres à plusieurs kilomètres). La référence courante, utilisée dans ce projet, est celle des grands tritons, soit environ 500 mètres. Au total, une soixantaine de sites ont été identifiés et

serviront de base de référence pour réaliser des travaux dans les années à venir. En janvier 2025, les travaux de création et de restauration des mares ont débuté sous la maîtrise d'ouvrage du SDEA. Au total, environ 25 mares devraient voir le jour d'ici la fin de l'année, réparties sur 8 communes. A Mollkirch, une première mare forestière a été restaurée en début d'année. Celle-ci devrait servir de refuge à un certain nombre d'espèces dont la grenouille rousse, le triton alpestre et la salamandre tachetée qui fréquentent le secteur. Une seconde mare prairiale est également au programme de l'année.

### Halte aux idées reçues !

Contrairement à certains dires, les mares ne sont pas des foyers à moustiques ! En effet, elles sont riches en organismes aquatiques (ex : les larves de libellule) qui se nourrissent des larves de moustiques, tandis que les oiseaux et les chauves-souris se chargent des adultes. Dans une mare en bonne santé, la régulation des moustiques se fait donc naturellement. En revanche, la présence d'eau dans les coupelles sous les pots de fleurs, les arrosoirs, les bâches... constitue d'innombrables gîtes pour les larves de moustiques ! Si ces points d'eau ne peuvent être supprimés, pensez à les vider au moins 1 à 2 fois par semaine.

Le Frelon Asiatique est arrivé à Mollkirch. Ce redoutable prédateur pour nos abeilles a pris ses quartiers dans notre domaine communal. Un nid important a été détruit à l'automne dernier à la Gare.

En plus de sa grande nocivité sur les abeilles, il a également une influence très négative sur l'ensemble des insectes et par voie de conséquence sur les oiseaux qui trouvent de moins en moins d'insectes.

Cette espèce de frelon est aussi beaucoup plus agressive envers l'homme, car dès que l'homme se rapproche d'un nid à moins de 10 mètres, le frelon se sent menacé et déclenche son attaque.

Au printemps, la jeune reine construit un petit nid primaire de la taille d'une orange avec une entrée par le bas sous un appentis. Elle pond les premières larves d'ouvrières et dès que la colonie est assez importante celle-ci quitte le premier nid pour construire un nid secondaire (pouvant avoir un diamètre de 80 cm) se trouvant souvent dans un arbre à une grande hauteur. C'est à l'automne que la colonie est la plus importante, de nouvelles reines naissent, fécondées par des mâles et ce sont celles-ci qui vont passer l'hiver pour

poursuivre le cycle, alors que l'ancienne reine et les ouvrières meurent. En moyenne, c'est une dizaine de nouvelles reines qui vont faire cette jonction. Sa progression est donc énorme.

Le meilleur moyen d'endiguer ce mouvement exponentiel est de piéger les jeunes reines au printemps, et à l'automne les ouvrières, afin qu'elles ne puissent plus nourrir les larves, ainsi que de détruire les nids primaires et secondaires.

Il existe des pièges dans le commerce pour détruire de façon sélective ce nuisible. On peut aussi prendre une bouteille en plastique, la couper en partie haute et inverser le goulot, on introduit dans la bouteille un mélange consistant de 1/3 de vin blanc, 1/3 de sirop de cassis et 1/3 de bière. Ce mélange attire irrésistiblement ce prédateur et évite que les abeilles et d'autres insectes

soient attirés sauf malheureusement notre frelon local ainsi que des guêpes qui ont les mêmes appétits. Il serait donc préférable d'utiliser un piège sélectif.

Nous faisons appel à l'ensemble de la population pour nous signaler les nids primaires ou secondaires, nous trouverons une solution pour les détruire.



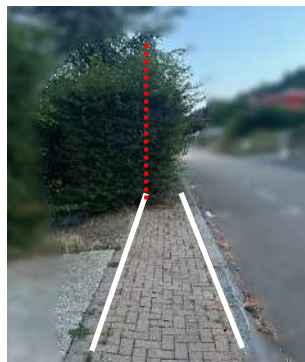
*Frelon asiatique*



*Frelon européen*

La période hivernale est un moment de repos pour nous, mais aussi pour la nature. Les journées sont courtes et le temps nous paraît parfois long. C'est donc un moment privilégié pour se trouver des activités. La taille des arbres et arbustes est une excellente occupation.

Nous avons pu constater que beaucoup de nos concitoyens ne se rendent pas compte de la gêne occasionnée par les haies, les arbustes et les arbres qui débordent sur le domaine public. Par endroit, les trottoirs ne sont même plus praticables et les véhicules sont obligés de se déporter pour éviter les branches.



Pour rappel, les voies publiques doivent rester libres d'accès et aucun obstacle ne doit gêner la circulation. En cette saison, on se rend moins compte de l'emprise des végétaux, aussi, profitant de quelques journées sans pluie, des photos ont été prises cet automne et seront transmises aux personnes concernées afin qu'elles prennent les mesures pour remédier aux nuisances.

Profitez des journées d'ouverture du site des déchets verts pour entreprendre vos travaux.

Il sera ouvert les 1er, 15 et 29 mars de 13h30 à 16h30.

## LE FRELON ASIATIQUE EST ARRIVÉ A MOLLKIRCH

Contact :  
Lanche Patrick  
0643007114

## RENDONS LES VOIES PUBLIQUES AU... PUBLIC !

## LE RADON

### TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR SUR LE RADON : DES RÉSULTATS DE LA CAMPAGNE DE PRÉLÈVEMENTS AUX BONS RÉFLEXES POUR VOTRE MAISON !

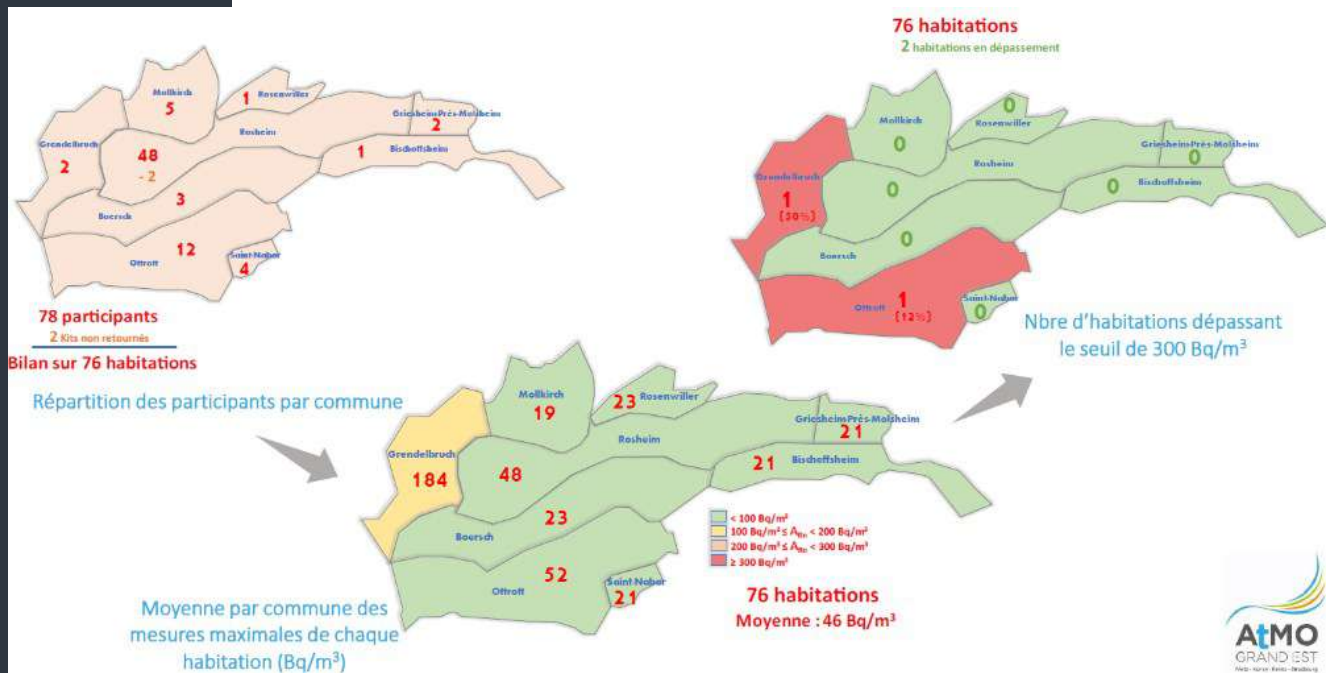
Le radon est un gaz naturel, radioactif, incolore et inodore que l'on retrouve partout dans les sols mais en quantités plus importantes dans les sols granitiques, chez nous donc !

A une très forte concentration dans des lieux confinés, il peut avoir des effets sur notre santé. Des études ont d'ailleurs démontré qu'il est le second facteur de risque du cancer du poumon juste après le tabagisme !

Dans notre région, certaines communes, comme Mollkirch, sont plus concernées en

raison des caractéristiques géologiques des sols. La Communauté de Communes des Portes de Rosheim, avec l'aide d'Atmo Grand Est, a donc lancé une campagne de mesures entre décembre 2023 et mai 2024. Les résultats sont à présent disponibles, et ils sont plutôt encourageants !

76 foyers sur nos 9 communes, parmi lesquels 5 foyers mollkirchois, ont participé et relevé des données à l'aide de dosimètres pendant une période allant de 59 à 120 jours. L'Atmo nous livre à présent les résultats de cette campagne de prélèvements :



Nous constatons que 97 % des logements mesurés restent sous le seuil de 100Bq/m<sup>3</sup> recommandés par l'OMS et seules deux habitations (en dehors de Mollkirch) ont enregistré des niveaux supérieurs. L'analyse a permis de mettre en évidence l'influence de l'âge des bâtiments, des matériaux de construction (comme la pierre ou le bois), ainsi que des systèmes de ventilation et des habitudes d'aération des habitants. Ces divers éléments, combinés à des facteurs géologiques, expliquent les rares dépassements constatés.

Si cette étude est plutôt rassurante à condition de supprimer les mesures effectuées dans des caves, elle devrait être complétée par de prochaines études sur un échantillon de foyers

plus important pour permettre de mieux analyser les résultats en fonction de l'âge du bâtiment ou des matériaux de construction.

Et pour rappel, une bonne ventilation des pièces, l'aération régulière des espaces de vie et l'entretien des systèmes de ventilation sont des habitudes essentielles pour réduire la concentration de radon. En cas de besoin, des solutions existent, comme l'installation de systèmes de ventilation spécifiques. Ensemble, en adoptant ces bonnes pratiques, nous contribuons à protéger la santé de nos familles et à garantir un environnement intérieur plus sûr.

Et encore merci aux 5 foyers mollkirchois qui ont joué le jeu pour nous livrer les résultats spécifiques à Mollkirch !

## LE RISQUE RADON



Voies de pénétrations du radon dans les bâtiments

Source : BATACTU

**LES JEUNES SAPEURS POMPIERS DE URMATT RECRUTENT !**

Tu es né entre 2011 et 2013 ?  
C'est à toi de jouer !

<https://www.adjsp67.fr/>

CONTACT : CAPORAL BERELL THOM  
06-33-26-71-74

## POMPIERS

### BILAN 2024

#### 20 INTERVENTIONS

- 13 Secours A Personnes
- 1 Accident de la Voie publique
- 2 Opérations Diverses (dégagement de chaussée, bâchage)
- 4 feux

17 interventions assurées par le CS Urmatt ou d'autres Centres, principalement en journée, faute de suffisamment de personnel.

**NOUS RECRUTONS !!!!**

Les membres de l'Amicale vous remercient de votre générosité à l'occasion de la vente des calendriers.

Nous aussi, nous pouvons compter sur vous !

**FORMATION "SAPEUR-POMPIER" SUR LE SECOURS À PERSONNE LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES, LA PROTECTION DES BIENS ET DE L'ENVIRONNEMENT AINSI QUE LE CADRE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE DANS LEQUEL EVOLUENT LES SAPEURS-POMPIERS.**

**PARTICIPATION À DES CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES ET A DES RASSEMBLEMENTS DE JSP.**

**PRATIQUE DE DIVERSES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES 1 FOIS PAR SEMAINE LE LUNDI SOIR.**

**DES COURS THEORIQUES ET PRATIQUES 1 À 2 FOIS PAR MOIS, LES SAMEDIS APRÈS-MIDI.**

## LPO : Le martinet noir



Le martinet noir est un lointain cousin des hirondelles avec qui on le confond souvent. Ce voltigeur habile et rapide habite les zones urbaines et niche dans les anfractuosités de nos constructions. Appréciant la chaleur de l'Afrique durant la saison hivernale, il n'est présent dans notre région que 3 à 4 mois seulement-pour assurer sa reproduction.

Il est facile de localiser les martinets noirs grâce au ballet aérien des adultes en recherche d'un site de nidification ou faisant des va-et-vient pour nourrir leurs jeunes.

Les martinets sont très actifs le soir, avant la tombée de la nuit. Ce sont des oiseaux capables de rester pendant de longues périodes en vol sans se poser : utilisant les courants aériens, ils s'y nourrissent, y font des micro périodes de sommeil en profitant des courants aériens, et même les parades nuptiales et les accouplements se réalisent dans les airs ! Un cas unique dans le règne animal ! Par contre, ses longues ailes et ses petites pattes le rendent vite maladroit une fois posé au sol. En fait, seuls les besoins de la reproduction obligent les oiseaux à se poser, pour construire leur nid, pondre et couvrir les œufs.

Les martinets se nourrissent d'insectes volants exclusivement et jouent donc un rôle crucial, avec les hirondelles et les chauves-souris dans la régulation des populations de moustiques.

Commun dans les grandes villes où il niche sur les grands édifices, il est plus rare en campagne, donc à Mollkirch et dans la vallée de la Bruche. Toutefois,

quelques couples ont élu domicile dans l'église. Lors des travaux réalisés l'été dernier, la commune a été alertée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux Alsace de la présence de nids dans les combles.

C'est en effet un oiseau qui est protégé par la loi. Il est ainsi interdit de lui porter atteinte ou de causer un dérangement intentionnel en période de reproduction (mi-avril à mi-août). Cet oiseau connaît un fort déclin de ses populations, lié à la raréfaction des insectes dont il se nourrit exclusivement, mais aussi à la disparition de ses sites de nidification. En effet, ceux-ci sont le plus souvent situés dans des anfractuosités de murs ou de toiture, qui sont souvent comblées lors des rénovations de bâtiment. La présence des échafaudages a sans doute provoqué quelques dérangements lors de la nidification (difficulté d'accès aux cavités, perturbation du nourrissage des jeunes, obstacle à l'envol des jeunes), mais il semble que les oiseaux ont continué à fréquenter leurs nids suite aux discussions entre la commune, l'artisan et l'association. Et les accès aux nids n'ont pas été colmatés.

Depuis, les combles de l'église tout comme celles de la chapelle ont été étudiées par la LPO Alsace avec Monsieur le Maire afin de les rendre plus accueillantes encore pour la faune, et un projet de mise en place de nichoirs pour le faucon crécerelle a vu le jour.

Sébastien DIDIER  
LPO d'Alsace



## 2024 s'en est allé...

Encore une belle année : le château est bien entretenu, le jardin dans les lices plaît beaucoup aux visiteurs... La consolidation des murs s'est poursuivie à la belle saison dans les communs, les fausses braies côté nord, les lices et le bastion sud à gauche du pont levis. 6244 heures de bénévolat ont été effectuées au château en 2024. Nous y avons accueilli Eloine de Mollkirch pour un stage dans le cadre de sa formation en archéologie.



Les bénévoles sont toujours très motivés, mais un renforcement des troupes serait le bienvenu ! Quand franchirez-vous le pas pour devenir bénévole ? Venez nous rejoindre !

Il est aussi possible de nous soutenir en faisant un don et/ou en adhérant à l'association. En 2024, il y avait 246 personnes qui ont adhéré pour soutenir nos actions. Record battu !

2024 a aussi été marqué par la journée du 1<sup>er</sup> mai avec plus de 1500 personnes qui sont venues faire la fête, accueillies par nos 34 bénévoles en costume médiéval ! Une grande réussite. N'oublions pas non plus notre fameuse soupe des sorcières en octobre et notre petit marché de Noël en décembre ...

## Pourquoi 2025 promet d'être particulière pour l'association ?

En 2025, les travaux de consolidation des murs vont se poursuivre côté nord et surtout à gauche du pont levis où nous travaillons, depuis le mois d'août, à dégager un éboulis, qui nous permettra de retrouver la base d'un mur qu'il faudra remonter ...

En 2025, nous passerons le cap des 50 000 heures de bénévolat réalisées sur le site ... et surtout nous fêterons nos 10 ans ...

Déjà 10 ans que nous œuvrons au chevet du plus grand château fort d'Alsace pour lui redonner sa prestance et l'empêcher de sombrer dans l'oubli !

Nous vous tiendrons informés par voie de presse des manifestations organisées, mais vous pouvez d'ors et déjà vous noter quelques dates :

- notre Assemblée Générale qui se tiendra le vendredi 14 février 2025 à 20h dans la salle du Guirbaden à Mollkirch
- la grande fête médiévale du 1<sup>er</sup> mai lors de la journée « Tous aux

châteaux » avec un campement médiéval, des jeux pour les enfants, des visites guidées...

- si vous n'êtes pas disponible le 1<sup>er</sup> mai, vous pouvez venir (ou revenir) le dimanche 21 septembre pour les Journées Européennes du Patrimoine

## 2025 : l'année du donjon ?

Depuis plus de 2 ans déjà nous sommes dans les démarches administratives pour faire consolider le donjon. Nous espérons pouvoir dire en 2025 que ce projet titanesque pourra se faire, malgré les sommes monumentales en jeu ... Affaire à suivre donc ... Nous vous tiendrons au courant...



Françoise SIEFFERT

Présidente de l'association Sauver le Guirbaden  
<https://www.sauver-le-guirbaden.fr>

## 2025... ANNÉE PARTICULIÈRE AU GUIRBADEN...



FACIG

Concert  
solidaire

## UNE SOIRÉE SOLIDAIRE BIEN RYTHMÉE !

A la salle des fêtes, le 30 novembre 2024, l'association FACIG a organisé une soirée de musique, de danse et de partage au profit de l'école du village de Guéménédou en Côte d'Ivoire.

Dès le début de la soirée, le groupe de danse Dorozata a emmené les participants enthousiastes au sein des Balkans. Le voyage s'est poursuivi avec les danses africaines de l'association FACIG.

L'animation de la soirée a été assurée gracieusement par le groupe de pop/rock Daily Mail qui a enthousiasmé le public par la générosité et le sens du partage de ses musiciens. Le DJ Ben Cheick Batoe a clôturé la balade en faisant danser l'assemblée.

L'association FACIG a aussi proposé des saveurs d'ici et d'ailleurs pour renforcer la convivialité avec des mets alsaciens et ivoiriens qui ont ravi les invités.

Les membres de l'association FACIG sont profondément reconnaissants envers la commune pour son soutien logistique, qui a joué un rôle clé dans la réussite de cette soirée.

L'objectif d'obtenir 2000 € pour la construction des toilettes à l'école de Guéménédou n'a pas été atteint, mais l'évènement a permis de récolter une aide significative, qui sera utilisée directement pour améliorer les conditions d'hygiène des enfants. Au-delà des fonds récoltés, ce qui a marqué cette soirée à Mollkirch, c'est la chaleur humaine et l'esprit de partage qui ont réuni les participants.





## MERCI AUX BENEVOLES !

Presque 1 an jour pour jour après la fête de la Châtaigne, le traditionnel repas des bénévoles s'est déroulé dans la salle du Guirbaden. Ce repas est important aux yeux des organisateurs, car c'est le moment de remercier tous les bénévoles de leur implication, ceux sont eux qui œuvrent pour la réussite de cette journée, que ce soit le travail en amont lors des réunions, le vendredi et samedi pour préparer la salle et ses abords, le jour J, le soir ainsi que le lendemain pour le rangement. Chaque maillon est important et tout cela n'est possible qu'avec l'aide de tous les bénévoles et d'une cohésion au sein du comité des fêtes.

Le repas a changé un peu de formule, d'habitude c'est une soirée tarte flambées/pizzas. Pour innover, le bureau avait prévu une pasta party avec des tartes en dessert. Choix qui a fait l'unanimité au sein de tous. Tout était prévu par le traiteur : 5 sortes de pâtes, 6 sauces aux choix, plein de petites épices, salades, et j'en passe... Vraiment de quoi sustenter toute l'assemblée !

Afin d'agrémenter un peu la soirée, les Sonneurs «Les Echos du Guirbaden» nous ont entonné quelques petits morceaux dont des chansons paillardes.



## COMITE DES FETES

## RETOUR EN IMAGES SUR... le montage des guirlandes de Noël !



## L'AMICALE DES RETRAITES



Ces derniers mois, les intempéries ont quelque peu mis à mal les activités extérieures de l'Amicale.

En novembre, quelques courageux ont bravé la pluie pour découvrir le col du Pandour.

Et le 21 novembre, le restaurant St Hubert nous a accueillis pour notre traditionnel pot au feu.

L'exposition des crèches du continent américain nous a fait rêver et voyager dans des pays lointains. Pour clôturer cette sortie de décembre dans les prairies et hauteurs d'Obernai, le petit vin chaud et les illuminations du marché de Noël nous ont bien réchauffés le corps et le cœur.

Pour la nouvelle année, notre 1<sup>ère</sup> marche nous a menés à travers la forêt au Floessplatz et nous a permis de saluer notre âne fétiche.



Le mauvais temps et les travaux de la nouvelle école nous ont privés de nos parties de pétanque du jeudi.

Du 1<sup>er</sup> octobre au 07 janvier, une douzaine d'entre nous se sont retrouvés le mardi après-midi pour l'atelier mémoire organisé avec l'association ATOUT AGES. Après quelques séances de rodage, nous avons renoué avec les problèmes de trains et les proverbes et citations.

Le 09 janvier, l'épiphanie a été le prétexte pour nous retrouver dans la nouvelle année et partager les galettes des Rois. Nous avons compté parmi nous 5 rois (dont notre doyen Gilbert) et 2 reines. Le hasard n'a pas respecté la parité !

Désormais l'Amicale prépare activement son assemblée générale qui aura lieu le 25 mars 2025.



## RAMASSAGE DES SAPINS

Une fois les fêtes de fin d'année passées, que faire du beau roi de la Forêt ??? Ze Hopla s'en charge, c'était samedi 18 janvier, sous le soleil, avec une température légèrement fraîche au réveil, mais dans la joie et la bonne humeur. Les bénévoles ont arpenté les rues du village, que ce soit le matin ou l'après-midi avec le tracteur communal, ainsi que la fameuse cloche pour annoncer leur passage. Un grand merci aux différentes personnes ayant laissé un pourboire à l'association Ze Hopla'.



## FESTIVAL LA 'MI' MOLL' 17 MAI 2025

Habitants de Mollkirch, bonjour !

Quelqu'un m'a dit dernièrement que lorsqu'on a un obstacle sur la route on a le choix de le contourner ou bien de l'affronter et d'en assumer les conséquences. L'an dernier, avec l'association Ze Hopla', on a décidé d'affronter l'énorme orage qui a décidé de poindre le bout de son nez au lancement du festival, faisant voler les tonnelles et repoussant certaines personnes, à juste titre, de venir s'amuser avec nous. Les conséquences ? Une édition tristement record d'un point de vue financier qu'on a heureusement réussi à compenser par nos autres événements.

Cette année, vous l'aurez compris, on aimerait bien contourner l'éventuel orage au lieu de l'affronter. Alors, Zeus, Toutatis ou peu importe celui qui gère les orages, si tu nous lis, épargne le samedi 17 mai 2025 !

Normalement c'est à ce moment-là que vous avez tous sauté sur votre calendrier pour noter la date du festival La' Mi' Moll' cette année. Je vous la remets ici : samedi 17 mai à partir de 19h !

L'an dernier, il était prévu de faire le festival en extérieur, malheureusement on avait dû le remettre à l'intérieur pour les raisons que



vous connaissez. Cette année, on ne va pas tenter le diable et limiter les risques, on reste à l'intérieur. On avisera l'an prochain, en fonction du nombre que vous êtes cette année !

Au programme, car c'est ce qui vous intéresse :

**IOTA (Rock)**

**Wildation (Rock)**

**Trip (Rock)**

**Schnapps (Rock alsacien)**

Bref, vous l'aurez compris, ce n'est pas encore le 17 mai de cette année qu'on aura du Schubert à la salle des fêtes. Encore que, on pourrait être surpris par certaines adaptations.

Comme d'habitude, vous aurez tout à disposition pour passer une de vos meilleures soirées de l'année. Tartes flambées, knacks et crêpes pour les mangeurs. Bière, cocktail, sodas, crémant, vins pour les buveurs. On a même acheté un nouveau four pour diminuer le temps d'attente aux tartes flambées. Alors qu'est-ce qu'il reste à faire ? D'après moi il ne vous reste plus qu'à prendre votre téléphone et à envoyer ceci à vos voisins et amis : «Salut, Qu'est-ce que t'as de prévu le samedi 17 mai 2025 ? Je peux te proposer un super plan festival rock à Mollkirch pour pas cher. Il y a une super ambiance et de la bonne musique. Tiens moi au courant. Bisous». Et hop l'affaire est dans le sac.

On compte sur vous ! Encore plus que d'habitude. A bientôt

Les Ze Hopla'

# LES TABLES D'HISTOIRE DE LA MAGEL



En italique, extraits de témoignages de souvenirs d'enfance de jeunes habitants du village (Joseph BENE, Jean-Claude BISCH, Florent FRERING, Louis LUDES, Mariette SCHOELLHAMMER)

**Septembre-octobre 1944** : Depuis l'été, les bombardiers américains entravent les déplacements et l'approvisionnement des troupes allemandes dans la Vallée de la Bruche.

*Je regardais vers 1h du matin passer les avions lorsqu'une lueur éclatante attira mon attention. Touché, un avion fit demi-tour et disparut derrière le sommet du Mollberg. Un canon anti-aérien, la FLAK (FlugAbwehrKanone), installé au Floessplatz, pouvait en être la cause. La "Forteresse volante" B24H tomba rue du Heydé à Barembach avec son chargement de bombes incendiaires.*

Le seul survivant d'équipage, Albert Eugène Forton, est Américain.

Le pont de Heiligenberg est détruit. Dès novembre, les soldats ennemis se replient vers Rosheim, passent au Bildhauerhof en venant de Grendelbruch, la Fischhutte, ou par Gresswiller. *Ce fut alors le triste spectacle de soldats en déroute, harassés, déguenillés, poussant devant eux des vaches réquisitionnées.* Certains demandent l'hospitalité à l'habitant.

**Judi 23 novembre** : Strasbourg est libérée par les Français alors que nos libérateurs américains se battent encore à Saales. Ils arriveront à Mollkirch par la route haute, Russ-Schwartzbach-Grendelbruch-Mollkirch.

**Samedi 25 novembre** : Les Américains atteignent Grendelbruch dans l'après-midi ; s'ensuit une nuit entière de combats de maison à maison.

A Mollkirch, les Allemands enterrent au cimetière trois des leurs.

Des éclaireurs américains apparaissent discrètement. Dans la nuit, au Bildhauerhof, deux tranchées ont été creusées et les pelles américaines abandonnées à côté.

**Dimanche 26 novembre** : Près de La Fischhutte, au lever du jour, une chenillette allemande tractant une pièce anti-char (P.A.K.) fut touchée par un mortier U.S., tuant tous ses occupants.

*Les soldats américains arrivent uniquement à pied, les Jeeps apparaissant seulement vers le milieu de la matinée et les chars faisant leur apparition vers 11h30 ou midi.*

Au Bildhauerhof, dans la maison de Louis Frering, reste un Feldwebel. Avant de fuir, il dit aux parents comment se protéger des affrontements militaires qui s'annoncent. Les Américains pénètrent dans la ferme et repartent. *Un autre groupe arrive, affamé. Ils ont trouvé dans le fossé des vivres dont les Allemands se sont délestés pour aller*

*plus vite. Ce sont des boîtes de viandes conservées dans la graisse. La mère doit réchauffer le tout. Les soldats s'en régalaient et dévorent aussi toute la réserve de navets crus que la famille destinait à la salaison pour l'hiver. L'intendance n'arrive que vers 15h. Le QG prend place dans la Stube. L'infirmerie s'installe dans une chambre.*

*A Laubenheim, je fus à nouveau réveillée par des chocs affreux ... dans ma couchette, j'écoutais les détonations. Tout d'un coup je discernais le crépitement de mitrailleuses. D'un bond je fus hors du lit, je répétais : ça y est ..., ils viennent. A peine fûmes-nous entrés dans la cave qu'un obus éclata sur le Messtiplatz (près du Kloesterle) ... Les obus crevaient de tous côtés et chaque fois un frisson parcourait notre petit groupe. Le silence se faisant à l'extérieur, les plus hardis se faufilèrent dehors. Nous vîmes une longue colonne d'Allemands remontant le Rosenbann. Les rafales de mitrailleuses recommencèrent.*

Depuis les hauteurs de Grendelbruch, tirs américains vers la route Mollkirch-Gresswiller.

*Pendant ¼ d'heure vers 9 h, le secteur de la Fischhutte avait fait l'objet de tirs d'artillerie allemande à partir du pré en bordure de la RD 204, en face du débouché du chemin de l'Ochsenlaeger.*

*Au Bildhauerhof, les Allemands tirent des coups de canon depuis Heiligenstein en direction du croisement, mais heureusement les projectiles tombent plus loin. Dans les prés du bas, une batterie de canons vise le Fort de Mutzig.*

*Dès la matinée, le 30<sup>e</sup> RIUS (Régiment Infanterie US) avait repris sans combat le carrefour stratégique de l'Eichwald, les Allemands ayant abandonné le terrain non sans avoir placé des abattis d'arbres et des mines dans le sous-bois, des deux côtés de la route. Ce n'est que vers 14h qu'arrive une patrouille de 7 hommes chargée de prendre Laubenheim et Mollkirch jusqu'à l'arrivée du 7<sup>e</sup> RIUS venu de Heiligenberg et de la Vallée de la Bruche.*

*Enfin tout bruit cessa. La population se rassembla*



Jeeps US, route du Guirbaden, devant le presbytère, le 26 novembre 1944

# LES 80 ANS DE LA LIBÉRATION DE MOLLKIRCH LE 26 NOVEMBRE 1944

dans la rue du village lorsque les trois premiers éclaireurs américains apparurent d'un pas nonchalant, chaussés de bottes en caoutchouc et mâchant du chewing-gum. Et ce fut un défilé ininterrompu de G.M.C. et autres véhicules qui traversèrent le village.

Mollkirch a été libérée par le 30<sup>e</sup> RIUS.

**Lundi 27 novembre** : A la Fischhutte, dans la matinée, un groupe de 100 à 150 soldats allemands, bien armés et déterminés ..., est descendu de la forêt de Guirbaden en face de la scierie (après s'être copieusement sustentés la veille à la maison forestière de Guirbaden) puis a franchi le pont pour remonter dans la forêt de Rosheim. A 18h30, une section est envoyée pour faire le tour de la colline du Mollberg, vers le Guirbaden, par le Floessplatz et le Buschbrunnen pour poursuivre ces groupes de soldats allemands. Beaucoup de brouillard. Le 28, une grande partie de ce groupe a été réduite, la plupart des ennemis ayant été tués, blessés ou faits prisonniers.

**Mardi 28 novembre** : Le soir, les Américains quittent la ferme après y avoir planifié les opérations pour Eschau. Peu de temps après, trois Allemands survivants arrivent encore. Le père leur fait ranger les armes ... ils veulent se rendre. En fin de compte, ils repartent le lendemain. C'étaient vraiment les derniers ... on n'en a plus eu de nouvelles !

Après le départ des Américains, le **18 décembre**, un petit détachement d'une vingtaine de soldats français vint fêter la libération officielle de Mollkirch-Laubenheim. Comme les habitants avaient été informés de leur arrivée, des dames



Soldats US, rue du Mollberg, le 26 novembre 1944



Le Maire Charles Schütz et la population, recevant l'armée française le 18 décembre 1944, en face du presbytère.

rédigèrent pour la circonstance des poèmes patriotiques. Une mini prise d'armes se déroula et le capitaine des pompiers, en grande tenue, accueillit les libérateurs.

La Marseillaise fut entonnée et on déploya un drapeau français de 1860, cousu (caché) dans un matelas pendant toute la guerre, puis le cortège se rendit au Restaurant Schwebel où un vin d'honneur fut servi.

Puis Mollkirch redevint un village paisible jusqu'à la contre-offensive allemande (opération Nordwind). On recommença à fuir, mais l'alerte fut de courte durée.

Plusieurs dépôts de munitions sont restés dans la nature. Les enfants ne peuvent s'empêcher d'y jouer en cachette.

C'est ainsi que les éclats d'un engin coûtèrent la vie à Joseph Martin (10 ans) tout comme à Fernand Kientzler (7 ans) dans des circonstances différentes.



Armée française devant le presbytère, le 18 décembre 1944

## Bibliographie

La Libération de Laubenheim en 1944/LUDES - l'Essor n°155 juin 1992

Mollkirch-Laubenheim 1940-1944 témoignage de Joseph BENE/Alphonse TROESTLER - SHAME, 2005

En route vers la victoire, articles d'Alphonse TROESTLER - SHAME, 2024

SHAME : Sté d'Histoire et d'Archéologie de Molsheim et Environs

Les personnes désirant avoir le texte intégral de ces événements peuvent s'adresser à :

Marie-Claude Toubin :  
[marie-claude.toubin@wanadoo.fr](mailto:marie-claude.toubin@wanadoo.fr)

## D'LUSCHTIGE WALDNICKEL

Les représentations théâtrales en alsacien à Mollkirch sont un événement culturel très attendu chaque année. En novembre, la troupe de théâtre D'Luschtige Waldnickel est montée sur scène pour présenter une comédie en trois actes intitulée "**Wann sech d'Husshaltere drinn mecht esch de Deifel loss**" de Marcelle Lamoot Bourton.

Le maire du village, propriétaire d'un garage et père d'une fille unique qui ne souhaite pas reprendre l'entreprise, se tourne donc vers des solutions alternatives pour recruter des ouvriers, bien que ses méthodes ne soient pas des plus honnêtes. Mais qui le remarquera ? Monsieur de l'Urssaf, bien sûr, essaie d'y mettre son nez, mais il doit compter avec les manigances extravagantes de Lili, la femme de ménage, et de ses complices Charlotte et Lulu.

Les membres de la troupe, en plus de jouer, montent les décors et créent une ambiance conviviale et chaleureuse pour les spectateurs.

Ces représentations sont une occasion unique de découvrir ou redécouvrir le théâtre en dialecte alsacien, tout en profitant d'un moment de détente et de rire.



## FETE DE LA LUMIERE

La Fête de la Lumière, c'est un moment de prière à l'église St-Joseph, avant de partir à la rencontre des familles pour la distribution des lumignons. Les habitants sont invités à déposer leurs lumignons sur leurs rebords de fenêtres à la tombée de la nuit. Ils se rejoignent ensuite à l'église à 18h pour célébrer la Lumière.

Poursuite du temps de fraternité et d'amitié avec un temps de convivialité autour d'une soirée crêpes à la salle des fêtes de Mollkirch. Chaque participant a apporté quelques crêpes accompagnées soit d'une boisson, soit d'un pot de confiture ou Nutella.



## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

03/01/2025 : Elena GAMBE

### GRANDS ANNIVERSAIRES

90 ans

07/01/2025 : Yvette MATHIS

85 ans

11/01/2025 : Geneviève SCHALK

26/01/2025 : Georgette GOERGLER

### DECES

01/01/2025 :

Marjorie ROSENBAUM, 53 ans

03/01/2025 :

Rosa JUNG, 86 ans

29/01/2025

Oscar SPITZ, 82 ans

### NOUVEAUX ARRIVANTS

Laetitia SIGRIST et Loïc BALAUD

### DIMANCHE 23 MARS À 10H : FÊTE PATRONALE DE SAINT JOSEPH

#### SEMAINE SAINTE et TRIDUUM PASCAL

Dimanche des Rameaux 13 avril

09h30 : GREDELBRUCH

11h00 : OTTROT

Jeudi Saint 17 avril

20h00 : BOERSCH

Vendredi Saint - La Passion du Christ 18 avril

15h00 : MOLLKIRCH

également à OTTROT-BOERSCH-GREDELBRUCH-  
KLINGENTHAL-St NABOR

Samedi Saint - Veillée Pascale 19 avril

20h00 : OTTROT

Dimanche de Pâques 20 avril

09h30 : GREDELBRUCH

11h00 : BOERSCH

Lundi de Pâques 21 avril

10h00 : MOLLKIRCH

10h00 : ST NABOR



RETROUVEZ LE BULLETIN INTERPAROISSIAL SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA PAROISSE DE MOLLKIRCH

Salle des fêtes Le Guirbaden

**MOLLKIRCH LOTO**

ouverture des portes 18h45  
Début du jeu 20h00  
Buvette et petite restauration

Agirateur robot  
Tirage à bâton  
Tour de son  
Félicité Moulines Baby Fry  
Baccarat à chaux  
Sorbetière  
Bons d'achat  
et d'autres lots de valeur

2 jeux gratuits pour les enfants de moins de 14 ans

Une partie des bénéfices est destinée à la rénovation des peintures intérieures de l'église de Mollkirch

Information et règlement en ligne  
mollkirchlotto.com

07 89 28 01 46  
theatre.mollkirch@gmail.com

Sur le site sont autorisés :

- Les feuillages
- Les branchages d'un diamètre inférieur à 10 cm

**Samedis**  
1er - 15 - 29  
mars  
13h30 - 16h30

**OUVERTURE**

DU SITE  
DES DECHETS VERTS

Tontes de gazon  
INTERDITES

## CHAPELLE DU KLOESTERLE

Démonté lors de la restauration de la chapelle et du réaménagement du square de Lug, le calvaire du Klosterlé a retrouvé sa place, à quelques mètres de l'emplacement initial.

Datant du XIXème siècle, ce témoin de notre histoire locale a nécessité une restauration d'ampleur.

La croix en pierre, fortement altérée par les intempéries, a été remplacée par la tailleur de pierre Violette ARBOGAST.

Les inscriptions sur la base seront quant à elles regravées par le même artisan au courant de l'année.

Un petit monument historique à (re)découvrir.

Dans le cadre de la mise en valeur des sites historiques par la CCPR et l'office du tourisme, un panneau détaillant l'histoire de la chapelle a été posé au niveau du parking.



## VERGER COMMUNAL

Samedi 2 novembre au matin, la dernière tranche d'arbres fruitiers a été plantée au verger communal à Laubenheim. Dans la continuité de la trame verte bleue de la Communauté des Communes, c'est maintenant par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) que nous avons pu être fournis en arbres fruitiers. Action toujours menée par le Conseil Municipal, ce sont 7 arbres qui ont été plantés : 1 pommier Christkindler, 1 poirier Doyenne du comice, 1 quetsche d'Alsace, 1 mirabelle de Nancy, 2 cerisiers Noires de Westhoffen et 1 cerisier Géant de Hedelfinger.

La prochaine étape, afin de faire perdurer le verger, de le voir grandir et enfin de récolter les fruits, est de réaliser des cours de taille destinés aux habitants de Mollkirch et environs.



## TRAVAUX DE L'ENSEMBLE «ECOLE-PERISCOLAIRE-BIBLIOTHEQUE»

Sans interruption depuis le 1<sup>er</sup> juillet, le chantier se poursuit sans grandes difficultés.

Mi-février le gros-œuvre devrait être achevé, donnant ainsi une image assez précise de l'allure finale du bâtiment.

Fin mars – début avril, les charpentiers puis les couvreurs seront en action, suivis des huisseries.

Le deuxième semestre de 2025 sera dédié au second œuvre, c'est-à-dire électricité, chauffage-ventilation, revêtement etc...

La livraison du bâtiment est pour l'instant prévue début d'année 2026.



Façade nord



Couloir niveau périscolaire